

Paradise Papers

La farce cachée du capitalisme

Les nouvelles révélations du Consortium international de journalistes illustrent le rôle toujours central des places offshore dans l'évasion et l'optimisation fiscales des multinationales ou des riches.

ANALYSE

Par
VITTORIO DE FILIPPIS

Il semble bien loin le temps des discours qui affirmaient haut et fort que les paradis fiscaux allaient voir ce qu'ils allaient voir. Comme ceux prononcés par Nicolas Sarkozy martelant que «*les paradis fiscaux, c'est terminé*». Une première fois en avril 2009, au lendemain de la crise des subprimes. Puis à la tribune de l'ONU. Vint le tour de Hollande... Lui président, il ferait de cette lutte l'un de ses engagements pour la France. La plupart des dirigeants des pays développés auront tenu un peu près les mêmes propos. Résultat ? Des paradis fiscaux qui se portent à merveille. Dix-huit mois après les «Panama Papers», le Consortium international de journalistes d'investigation (ICIJ),

regroupant 96 médias de 67 pays, a donc commencé à dévoiler les «Paradise Papers». Une enquête internationale qui lève le voile sur des circuits planétaires d'optimisation fiscale. Près de 350 milliards d'euros seraient, selon *le Monde*, ainsi soustraits chaque année à la fiscalité des Etats (120 pour l'Union européenne et une vingtaine pour le manque à gagner fiscal de la seule France).

Invisible

A l'appui de ces révélations : la fuite de 13,5 millions de documents financiers, provenant notamment d'un cabinet international d'avocats basé aux Bermudes, Appleby, obtenus par le journal allemand *Süddeutsche Zeitung*. Ils offrent une plongée dans les rouages d'un univers invisible : les réseaux d'avocats, de comptables et de banquiers

chargés d'administrer les fortunes offshore de leurs riches clients et les stratagèmes fiscaux des plus grandes multinationales. On y trouve, par exemple, un ministre américain en affaires avec des proches du président russe (*lire ci-contre*), des investissements d'une éthique plus que douteuse aux Bermudes réalisés pour le compte de la reine d'Angleterre, et surtout de puissantes multinationales plus cupides les unes que les autres. Leur avidité semble même inversement proportionnelle à la quasi-inaction des Etats. Les circuits auxquels a recours ce petit monde pour déplacer ses fonds dans les paradis fiscaux ne sont pas illégaux. Nike, par exemple, a transféré les droits de propriété intellectuelle de l'utilisation de son logo Swoosh dans une société offshore. Une méthode d'optimisation fiscale pratiquée par la plupart des multi-

nationales et qui permet de minimiser leurs bénéfices.

Faillies

Les géants du numérique tels que Google, Apple, Facebook et Amazon en ont fait leur sport fiscal favori... Au point de payer, là où elles réalisent le gros de leurs ventes, un impôt sans commune mesure avec la réalité de leur chiffre d'affaires. Prix de transfert, royalties, redevances bidons versées à un holding sis dans un paradis fiscal, toutes ces pratiques visant à fuir un soi-disant enfer fiscal se jouent en réalité des failles réglementaires. «*Ce nouveau scandale montre, une fois encore, que certaines entreprises et particuliers fortunés sont prêts à tout pour ne pas payer d'impôts*», a déclaré lundi le commissaire européen à la Fiscalité, Pierre Moscovici. *Les citoyens européens ne le supportent*

plus. Et ils ont raison : c'est insupportable !» «*Les Panama Papers étaient le scandale de l'illégalité*, souligne le directeur du Centre de politique et d'administration fiscales de l'OCDE Pascal Saint-Amans. *Avec les Paradise Papers, on est dans quelque chose de plus raffiné, de plus distingué, de plus élaboré, on est sur des schémas légaux.*» Certes, difficile de nier que, depuis quelques

«A quoi bon faire semblant de découvrir ce que tout le monde savait ?»

Eric Vernier chercheur à l'Institut de relations internationales et stratégiques



Un homme au 57^e étage du Marina Bay Sands Hotel, à Singapour, en 2015. Au second plan, le quartier



financier. PHOTO PAOLO WOODS. GABRIELE GALIMBERTI. INSTITUTE

années, des progrès ont été faits, notamment par le biais de l'échange automatique d'informations, qui a permis d'améliorer la lutte contre la fraude. «*Mais cet effort est l'arbre qui cache la forêt*», estime l'ancien membre de l'Autorité des marchés financiers Jean-Michel Naulot. *Depuis trente ans, on assiste à une véritable guerre fiscale internationale. De quoi inciter les Etats à se livrer à une guerre fratricide pour attirer les capitaux.*»

Passivité

Aux Etats-Unis, les élus républicains ont présenté une réforme fiscale qui se traduira, en cas d'adoption, par une baisse de l'impôt sur les sociétés (de 35 % à 20 %). Sur cette question, la France n'est d'ailleurs pas en reste : son taux d'imposition ne cesse de baisser, passant de près de 33 % au début du

mandat Hollande à 25 % selon la feuille de route fiscale du président Macron.

De l'avis de nombreux observateurs, ces enquêtes sont utiles. «*Mais à quoi bon faire semblant de découvrir ce que tout le monde savait ?*» réagit le chercheur à l'Institut de relations internationales et stratégiques Eric Vernier. Pour l'économiste Dominique Plihon, membre d'Attac, l'affaire des Paradise Papers montre la passivité des Etats : «*En France, par exemple, c'est le Conseil d'Etat qui a récemment retoqué un projet de loi relatif au reporting public des multinationales, au motif que cela nuirait au secret des affaires. Alors que cette mesure aurait obligé les multinationales à mettre sur la place publique les liens avec toutes leurs filiales. Mais l'optimisation fiscale est inhérente au capitalisme et à la globalisation financière.*»

Lord Ashcroft, le trésor caché d'un tory

Ouf, le Royaume-Uni respire, un peu. La reine Elizabeth II échappe à peu près à l'opprobre du peuple. En bref, ce sont ses conseillers fiscaux qui sont à blâmer. En revanche, Michael Ashcroft, l'un des plus gros donateurs au Parti conservateur, a soigneusement organisé son statut de non-résident fiscal au Royaume-Uni, évitant d'y payer des impôts, selon les «Paradise Papers». Lord Ashcroft est un ancien trésorier et vice-président du parti tory. En 2000, après des années de service, et de paiements, au Parti conservateur, cet entrepreneur rêve d'entrer à la Chambre des lords, au Parlement. Mais, avant d'obtenir ce sésame, doté d'une cape bordée d'hermine, Michael Ashcroft promet de s'acquitter d'un détail gênant : modifier son statut de non-résident fiscal qui lui permet depuis toujours ou presque de ne pas payer d'impôts au Royaume-Uni. Il est alors officiellement domicilié au Belize. Il en fut même un temps ambassadeur auprès de l'ONU. A l'époque, le chef du Parti conservateur William Hague explique que devenir un pair du royaume «*coûtera cher [à Ashcroft] et rapportera au Trésor des millions de livres sterling par an en impôts*». Sauf qu'au lieu de se muer comme



AFP

L'ex-trésorier du Parti conservateur britannique a contourné les lois pour garder un statut de non-résident fiscal au Royaume-Uni.

promis en résident fiscal permanent au Royaume-Uni, Ashcroft s'est débrouillé pour ne devenir que résident provisoire et garder son statut de non-résident fiscal. A ce titre, il a touché entre 2000 et 2010 quelque 150 millions de livres (169,6 millions d'euros) d'un trust situé aux Bermudes, sur lesquels il n'a payé aucun impôt. Tout en siégeant à la Chambre des lords.

En 2010, ce statut de non-résident est révélé et provoque une polémé-

que intense et l'adoption d'une nouvelle loi. A ce moment-là, lord Ashcroft promet que vraiment, cette fois, il va devenir résident permanent. Or, les Paradise Papers révèlent qu'il est toujours officiellement résident au Belize. Et les documents prouvent qu'Ashcroft a habilement contourné la loi pour éviter de payer des impôts sur ses revenus.

Après la polémique de 2010, et furieux de n'avoir pas été nommé au gouvernement par le Premier ministre David Cameron, Michael Ashcroft a suspendu ses dons au Parti conservateur et créé un institut de sondages politiques. Parallèlement, il a coécrit une biographie non autorisée, cinglante à l'encontre David Cameron.

Génant pour les tories, il venait d'annoncer qu'il allait recommencer à verser des dons au Parti conservateur désormais dirigé par Theresa May. Interrogé par la BBC lors du récent congrès annuel du Parti conservateur à Manchester, début octobre, Ashcroft a refusé de répondre, se contentant de répéter «*dear, oh dear, oh dear, oh dear*» («oh là là là là») avant de fuir le journaliste en se réfugiant... aux toilettes.

SONIA DELESALLE-STOLPER
Correspondante à Londres

Wildbur Ross, les liaisons dangereuses d'un trumpiste

Dans la fortune colossale du secrétaire américain au Commerce, Wilbur Ross (environ 2,5 milliards d'euros selon le magazine *Forbes*), c'est un grain de sable parmi tant d'autres. Mais un grain de sable qui gratte et alimente les soupçons entourant Donald Trump et certains membres de son cabinet. Selon les «Paradise Papers», Ross – surnommé le «*roi de la banqueroute*» pour sa propension à racheter, redresser et revendre à profit des entreprises en perdition – est l'un des principaux actionnaires d'une entreprise de fret maritime dont l'un des clients majeurs serait directement lié au Kremlin. Résumons : Wilbur Ross possède 31 % de Navigator Holdings, laquelle affrète des cargos pour des entreprises énergétiques. L'un de ses principaux clients, le géant russe Sibur, appartient notamment à l'oligarque Guennadi Timchenko, ami et partenaire de judo de Vladimir Poutine, et à Kirill Shamalov, le mari de la fille cadette du président russe.

Lorsqu'il a été choisi par Donald Trump pour prendre la tête du département du Commerce, le milliardaire Wilbur Ross a décidé de vendre nombre de ses participa-



REUTERS

Le milliardaire et secrétaire américain du Commerce est l'un des principaux actionnaires d'une entreprise de fret liée au Kremlin.

tions financières. Mais pas celles dans Navigator Holdings, ce qui alimente aujourd'hui des soupçons de conflits d'intérêts. «*En dehors des aspects légaux, je serais très préoccupé par le fait qu'un membre du gouvernement américain gagne de l'argent en faisant des affaires avec les Russes*», dit au *New York Times* l'avocat Richard Painter, ancien responsable des questions éthiques de l'adminis-

tration Bush. Un autre détail alimente la polémique : Guennadi Timchenko fait l'objet depuis 2014 de sanctions imposées par le Trésor américain après l'annexion de la Crimée par Moscou.

En déplacement à Londres lundi, Wilbur Ross a nié tout lien «*répréhensible*», accusant les médias de beaucoup «*en rajouter*». A juste titre, le ministre américain rappelle que Timchenko fait l'objet de sanctions individuelles et que l'entreprise Sibur n'est pas visée. Il affirme en outre n'avoir jamais rencontré les actionnaires de Sibur. Et assure enfin que le partenariat entre Navigator Holdings et Sibur a été négocié avant qu'il n'intègre le conseil d'administration de Navigator, en mars 2012. «*Il n'y a pas d'irrégularité, et si les gens en tirent une conclusion contraire, c'est parce que les journaux ont déformé cette histoire pour en faire quelque chose de différent de la réalité*», a-t-il martelé sur l'antenne de la BBC. Il n'empêche : ces révélations pourraient susciter l'intérêt du procureur spécial Mueller, chargé de l'enquête sur une possible collusion entre la Russie et la galaxie Trump lors de la présidentielle de 2016.

F.A.